

CUEILLETES DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

Décembre 2013						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3 V	4	5	6	7
8	9	10 R	11	12	13	14
15	16	17 V	18	19	20	21
22	23	24 R	25	26	27	28
29	30	31 V				

Janvier 2014						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8 R	9	10	11
12	13	14	15 V	16	17	18
19	20	21	22 R	23	24	25
26	27	28	29 V	30	31	



Municipalité de Grand-Métis

70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485
Télécopie (418) 775-3591
courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



DÉCEMBRE 2013

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale /sec. trés.



Informations diverses



*Ma contribution
pour mon Église*

❖ PETITES ANNONCES CLASSÉES

Vous avez des petites annonces qui pourraient intéresser la communauté ?
Des maisons ou des terrains à vendre ? Communiquez avec nous au 775-6485
C'est gratuit !

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu les mardis 14 janvier 2014 et 4 février 2014, 19h30, au bureau municipal.

❖ BACS À VIDANGE ET RÉCUPÉRATION

En période hivernale, la municipalité demande aux citoyens de ne pas placer les bacs en bordure des rues et des routes afin de permettre aux entreprises de déneigement de faire leur travail de façon sécuritaire. En les disposant dans les entrées de cour, les voies publiques sont dégagées et cette mesure évite également que des bris soient occasionnés aux bacs lors des opérations de déneigement et d'épandage d'abrasif

❖ **Veillez prendre note** qu'un nouvel inspecteur en bâtiment a été embaucher par la MRC, Monsieur Junior Louis débutera l'horaire d'hiver à Grand-Métis, vous pourrez rencontrer M. Junior Louis le jeudi entre 13h et 16h30 sur rendez-vous seulement. Pour prendre rendez-vous, communiquez au bureau municipal.

❖ AVIS À TOUTE LA POPULATION

Pendant la période des Fêtes, le Centre de transfert des matières résiduelles de La Matapédia et de La Mitis, situé à Mont-Joli ainsi que l'Écocentre seront fermés le 25 décembre 2013 et le 1^{er} janvier 2014. Merci

❖ MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE À VENDRE:

Imprimante HP Deskjet 990c Prix: 20\$

Routeur sans fil N pour la maison Cisco Linksys modèle WRT120N Prix: 25\$

Téléphonez au 418-775-3888 et demandez Jacques

Notre campagne de financement pour une communauté et une église en bonne santé financière est débutée depuis quelques semaines. Vous appréciez la présence et les services de l'église dans votre municipalité en espérant qu'ils y soient pour de nombreuses années encore.

Nos parents, nos ancêtres ont bâti cette communauté chrétienne par leur présence, par leur contribution obligatoire à une certaine époque et par leur implication financière volontaire depuis de nombreuses années.

Nous vous sollicitons à nouveau pour une contribution financière à la hauteur de vos moyens, si minime soit elle, afin de maintenir nos services religieux (messe, baptêmes, mariages, funérailles).

Merci de votre généreuse contribution à venir

À compléter et insérer dans l'enveloppe avec votre paiement. Merci!

Nom :		Prénom :	
Capitation	50 \$	Personne seule	
	50 \$	Jeune au travail	
	100 \$	Pour une famille	
Chauffage (Huile et entretien des fournaises)	80 \$		
Part de Dieu (à votre discrétion)			
Entretien du cimetière (à votre discrétion)			
Feuillet paroissial	5 \$		
Lampe du sanctuaire	5 \$	Chacune	
Croix (à votre discrétion)			
Toiture (à votre discrétion)			
Messe	15 \$	Chacune	
Intentions :	_____		

			TOTAL

MODE DE PAIEMENT :

Par chèque, s.v.p. le faire au nom de la Fabrique de Saint-Octave-de-Métis.

Par la poste à l'adresse suivante : 201, rue de l'Église, C.P. 9, Saint-Octave-de-Métis (Québec) G0J 3B0.

En la déposant dans une enveloppe à la quête du dimanche et ce à partir du mois de novembre.

Si vous avez des questions ou suggestions concernant votre fabrique n'hésitez surtout pas à contacter les marguillier Guy Gagnon (secrétaire-trésorier - 418 775-5976) ou Gilles Beaulieu (418 725-7399), il nous fera plaisir d'y répondre et d'accueillir vos suggestions.

Reçu pour fin d'impôt : Oui Non

Merci.



Restauration de la zostère marine dans la Baie de Mitis

Rimouski, le 22 novembre 2013- Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire vient de débiter un projet de restauration dans la Baie de Mitis avec l'appui financier du programme Interactions communautaires et de l'INRS-Institut Armand-Frappier. Ce projet est aussi réalisé en collaboration avec le Parc de la Rivière Mitis, le Comité de Protection de l'Embouchure de la Rivière Mitis, la MRC de la Mitis, ainsi qu'avec l'aide du Ministère Pêches et Océans Canada. Le budget total du projet est de 85 000 \$.

La Baie de Mitis d'une superficie de plus de 10 km² présente des caractéristiques écologiques exceptionnelles. On y retrouve une diversité d'habitats naturels tels qu'un estuaire de rivière, un marais salé et un herbier de zostère marine. L'herbier de zostère marine sert régulièrement de pouponnière, de garde-manger, d'abris pour de nombreuses espèces aquatiques. On sait également qu'une zosteraie de grande envergure permet de diminuer la vitesse des courants et des vagues, d'augmenter la sédimentation des particules en suspension, de stabiliser le sol grâce à ses rhizomes et contribue ainsi à réduire l'érosion des berges. La régression de l'herbier présent dans la Baie de Mitis a été très importante ces dix dernières années. L'érosion côtière notamment l'a grandement affecté alors que sa régénération naturelle a été très lente. Il est nécessaire d'accélérer sa régénération naturelle par des réimplantations, c'est-à-dire un renforcement de cette population. La restauration expérimentale prévue en 2014 dans cet herbier aura donc pour objectif d'évaluer la capacité de ce milieu naturel à se régénérer grâce au coup de pouce qui lui sera donné.

L'équipe du Comité ZIP a entamé cet automne l'étude de caractérisation de la Baie de Mitis qui consiste à dresser un portrait de la diversité écologique, des conditions physico-chimiques, de la géomorphologie, ainsi que des perturbations anthropiques et naturelles environnantes. Cette étude permettra plus spécifiquement de caractériser l'herbier de zostère marine et d'identifier les zones des futurs travaux de restauration.

Pour plus d'informations, contactez :

Jonathan Pothier,
Chargé de projet Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
Tél. : 418-722-8833
jpothier.zipse@globetrotter.net

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

PIÈCE DE THÉÂTRE COUPS DE Foudre



Afin de souligner la Journée nationale d'action et de commémoration contre la violence faite aux femmes, Le Centre femmes de La Mitis vous invite à assister à la pièce de théâtre «Coups de foudre» à la **salle George-Beaulieu du Cégep de Rimouski le 5 décembre 2013 à 19h.**

Cette présentation du théâtre Parminou vise à déconstruire les mythes face à la violence conjugale en abordant le thème de la violence psychologique, moins visible mais tout aussi dévastatrice.

Le Centre femmes de La Mitis organisera un **départ par autobus à 18h**, en partance du stationnement au Centre-ville de Mont-Joli (à l'arrière de la boutique La Suggestion, 1522 boul. Jacques-Cartier). Une contribution de 3\$ est demandée pour le transport et **les réservations doivent se faire avant le 3 décembre prochain.** La présentation est gratuite.

Cette présentation est rendue possible grâce au département d'Éducation Spécialisée du Cégep de Rimouski.

Pour réservations ou informations : **418-775-4090**



Nouveau Service offert à la Grand-Métis pour la sécurité publique

En collaboration avec la firme Safety First de Rimouski, la municipalité offre à prix très compétitif, des extincteurs d'incendie ABC, des avertisseurs de fumée ainsi que des avertisseurs de monoxyde de carbone.



Extincteur 2.5 lb ABC : 29.65 \$ (tx incl)

Extincteur 5 lb ABC : 59.31 \$ (tx incl)

Extincteur 10 lb ABC : 74.13 \$ (tx incl)

Détecteur de fumée à piles : en rupture de stock pour le moment



Détecteur de fumée (120 volts) : 24.09 (tx incl)

Détecteur de monoxyde de carbone à piles : 45.94 (tx incl)

Entretien & recharge 5 lb ABC : 39.54 \$ (tx incl)

Entretien & recharge 10 lb ABC : 49.42\$ (tx incl)

AVEZ-VOUS CHANGÉ LA PILE DE VOTRE AVERTISSEUR DE FUMÉE?

Prenez l'habitude de changer vos piles lors des changements d'heure d'hiver et d'été. Si le remplacement des piles n'a pas été fait lors du retour à l'heure normale de l'Est, le 3 novembre, il est encore temps de le faire. Sinon, sachez que le passage à l'heure avancée de l'Est s'effectuera à nouveau le 9 mars prochain.



CENTRAIDE BAS-SAINT-LAURENT

1555, boul. Jacques-Cartier, bur. 303
Mont-Joli (Québec) G5H 2W1
Tél. : 418 775-5555

À tous les citoyens, citoyennes,

Centraide Bas-Saint-Laurent poursuit présentement sa 32^{ème} campagne de souscription dans les 4 MRC du Bas-Saint-Laurent. **Compte tenu du contexte économique, l'objectif, cette année, a été revu à la baisse même si les besoins excèdent 750 000\$ annuellement.** L'objectif régional cette année est donc de 625 000\$. (Pour la Mitis l'objectif est de 23 800\$).

Chaque année, les 34 organismes soutenus par Centraide Bas-Saint-Laurent posent plus de 170 000 interventions d'entraide auprès des gens vulnérables de nos communautés. Les personnes dans le besoin passent souvent inaperçues. Pourtant l'an dernier, nos organismes partenaires sont venus en aide à 37 917 personnes. De ce nombre 8 593 étaient des enfants.

Nos contributions à Centraide Bas-Saint-Laurent changent la vie de milliers de personnes dans le besoin. **Lorsqu'on s'entraide, c'est toute la société qui en bénéficie.** Les organismes soutenus dans la Mitis sont Le Centre d'Action Bénévole de la Mitis, Unité Domrémy/Moisson Mitis, La Maison des Familles, La Maison de l'Espoir et La Maison des Tournesols.

À l'occasion des Fêtes, profitez de l'occasion pour penser aux familles qui vivent des difficultés et demandez à vos proches de faire un don à Centraide, votre générosité va faire une différence dans la vie de ces familles qui font parties de notre communauté.

L'équipe de Centraide vous remercie de l'attention et de l'intérêt que vous porterez à notre cause et nous souhaitons à tous de très JOYEUSES FÊTES!

Lucille Lauzon, coordonnatrice
Secteur Mitis
418 775-5895

n.b. Les personnes qui veulent un reçu pour leur don doivent nous faire parvenir leurs coordonnées (adresse personnelle).

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, qu'une session spéciale du conseil de la Municipalité de Grand-Métis aura lieu le 19 décembre 2013 à 19h30 à la salle municipale de Grand-Métis, située au 70 chemin Kempt à Grand-Métis, au cours de laquelle le budget 2014 pour la prochaine année financière sera adopté, par règlement numéro 2012-0171.

Lors de cette session les délibérations porteront exclusivement sur le budget 2014, ainsi que la période de questions.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 4 DÉCEMBRE 2013

Chantal Tremblay,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Voeux de Noël

Le temps des Fêtes unit petits et grands dans une ambiance de plaisir et d'agrément. C'est l'occasion de remercier ceux et celles qui contribuent par une implication active à la vitalité de notre municipalité. Les membres du Conseil souhaitent que la nouvelle année apporte à vous et aux vôtres un vent d'amour, de paix, de sérénité et de solidarité.



Au nom des membres du Conseil : Gilberte Fournier, Jean-Yves Ouellet, Réjean Gendron, Raymond L'Arrivée, Jacques Vachon et Rodrigue Roy, je vous souhaite un Joyeux Noël et que l'Année 2014 soit généreuse à votre égard!

Richard Fournier, maire

CEUILLETTE DES ORDURES ET RÉCUPÉRATION PÉRIODE DES FÊTES

Pour la période des fêtes, aucune modification ne sera apportée aux dates de collecte des vidanges et du recyclage qui se fera selon l'horaire habituel.

La municipalité tiens, encore cette année, à vous rappeler certaines règles de civisme lors de la période hivernale:

- Il est interdit de jeter la neige de son entrée de cour dans la rue;
- **RAPPEL IMPORTANT**
Tout au long de la période hivernale, il est important de se rappeler qu'en vertu de l'article 498 du Code de la sécurité routière du Québec, il est strictement interdit de déposer ou jeter de la neige sur les voies de circulation ou les accotements des chemins publics lors du déneigement d'entrées et de stationnements. Cela pourrait occasionner des accidents ou des bris pour les automobilistes.

Le non-respect de ce règlement peut être passible d'une amende.
Merci de l'attention que vous porterez à la présente et bonne saison hivernale!

- La même règle s'applique pour les propriétaires de haies de cèdres en bordure de la chaussée. Les haies de cèdres doivent être taillées et respectées certaines distances de l'emprise de rue pour ne pas nuire à la visibilité et au déneigement ;



Le bureau municipal sera fermé le 23 décembre au 6 janvier inclusivement.
En cas d'urgence, vous pouvez communiquer avec l'employé municipal au 418-750-6485 ou communiquer avec un membre du conseil municipal

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF À VOTRE PORTÉE LE TAC DE LA MITIS

Le TAC de La Mitis a été mandaté par l'organisme mandataire (MRC DE LA MITIS), pour s'occuper de la gestion, de l'exploitation et de l'organisation sur le territoire de la MRC de La Mitis, en offrant des services de transport de personnes tel que le service collectif.

Le transport collectif est un service permettant à toute personne d'effectuer des déplacements dans toute la MRC de La Mitis (dans l'une des 16 municipalités desservies) en toute sécurité et ce, 7 jours sur 7. Que ce soit pour les activités de loisirs, le travail, un rendez-vous médical ou les études.

Les personnes admises peuvent utiliser le service d'une municipalité de La Mitis à une autre qui est desservie. Ce service se fait en collaboration avec les minibus du transport adapté, les taxis adaptés et réguliers. Deux minibus adaptés sont munis d'un siège d'appoint pour les enfants.

Les chauffeurs sont accrédités, formés et les antécédents judiciaires ont été préalablement vérifiés. L'utilisateur doit faire sa réservation 24h à l'avance et cela avant 14h du lundi au vendredi.

Pour information et inscription:
Communiquez avec le TAC de La Mitis au
418-775-8808



OHÉ OHÉ ! OHÉ OHÉ ! OHÉ OHÉ !

DE RETOUR À L'HIVER 2014 LES ATELIERS DE LOISIR CULTUREL

À l'hiver 2014, la municipalité participera de nouveau au projet « Ateliers de loisir culturel » de la MRC de La Mitis en offrant une nouvelle session de cours de guitare pour une période de 10 semaines.

Les cours débuteront à la fin janvier ou début février. Le coût des cours est variable selon le nombre d'inscription. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en téléphonant au 418-775-6485 ou par courriel (grandmetis@mitis.qc.ca) au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau municipal.

Coloriage de Noël

